

BTS TOURISME

Le titulaire du BTS Tourisme est chargé du suivi commercial de la prestation, de l'accueil et l'accompagnement des touristes, de la collecte et de la diffusion d'informations relatives au tourisme.
Titre niveau 5 inscrit au RNCP N° 37890, enregistré le 01/09/23.

PREREQUIS ET PUBLIC



- Etre titulaire d'un baccalauréat ou équivalent,
- Etre curieux,
- Etre autonome et organisé,
- Aimer le relationnel.

DURÉE



- 2 ans,
- Rentrée en septembre. Toutefois une rentrée décalée est possible après entretien avec la chargée de recrutement et/ou la directrice pédagogique en fonction de la motivation du candidat et sa capacité à rattraper le retard.

FORMAT



Formation alternée entre CFA et entreprise (1 semaine au CFA/1 semaine en entreprise).

LES ENTREPRISES QUI RECRUTENT



- Agences de voyage,
- Parcs d'attraction, parcs animalier,
- Tours opérateurs,
- Offices de tourisme,
- Autocaristes, compagnies aériennes, croisiéristes,
- Les entreprises d'hébergement.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Accueillir et conseiller la clientèle,
- Concevoir et produire des prestations touristiques,
- Gérer l'information touristique,
- Communiquer en langues étrangères.

PEDAGOGIE

- Formation alternée entre CFA et entreprise (1 semaine/1 semaine),
- Un formateur référent pour un meilleur suivi pédagogique,
- Des relations planifiées entre le CFA et l'entreprise (visites, réunion de maître d'apprentissage, appels téléphoniques),
- Un outil de suivi pédagogique individualisé,
- Des évaluations régulières (formatives et sommatives) et un conseil de section par semestre avec remise de bulletin,
- Des examens blancs chaque semestre.

MODALITÉS DE VALIDATION

Le diplôme est validé si la moyenne générale est $\geq$ à 10 sur l'ensemble des épreuves de l'examen.

Les candidats au BTS Tourisme déjà titulaires d'un BTS d'une autre spécialité, ou d'un diplôme national de niveau 5 ou supérieur seront, à leur demande, dispensés de l'unité U1 de culture générale et expression et l'unité U2 de langue vivante étrangère anglais.

Toutes les notes $\geq$ à 10 obtenues à l'examen pourront être conservées pendant une durée de 5 ans.

La réussite du BTS permet d'obtenir un crédit de 120 ECTS.

COMMENT INTÉGRER LE BTS

- Se préinscrire sur le site internet : cfaescs.fr,
- Avoir un entretien avec la chargée de recrutement,
- Trouver une entreprise d'accueil pour les 2 ans de formation.

CFA ESCC

Eure-et-Loir Campus
21 rue de Loigny la Bataille
28000 Chartres



INSCRIPTIONS

Stéphanie Benoist
Téléphone : 06 41 23 10 25
Mail : stephanie.benoist@escchartres.fr

ACCESSIBILITÉ ET CONTACT

Référent handicap : Sylvie Bouet
Tel : 02 37 34 61 56
Mail : sylvie.bouet@escchartres.fr



DÉROULÉ PÉDAGOGIQUE



Sur 2 ans

Contenu de la formation et épreuves à l'examen	Volume horaire annuel	Modalités d'évaluation à l'examen
U1 - Culture générale et expression	90 heures	Epreuve terminale écrite 3 heures
U2 - Langue vivante : Anglais ET Espagnol	70 heures chaque	2 contrôles en cours de formation de 40 minutes (1 à la fin de la 1ère année et 1 à la fin de la 2ème année).
U3 - Tourisme et Territoire	80 heures	Epreuve terminale écrite 3 heures
U4 - Gestion de la Relation Clientèle Touristique	115 heures	Epreuve terminale orale 45 minutes
U5 - Elaboration d'une prestation touristique	165 heures	Epreuve terminale écrite 4 heures
U6 - Gestion de l'information touristique	60 heures	2 contrôles en cours de formation de 40 minutes (1 à la fin de la 1ère année et 1 à la fin de la 2ème année).
Atelier de professionnalisation	35 heures	

*Epreuve terminale : l'épreuve est nationale et se déroule à la fin de la deuxième année de formation à une date fixée par l'éducation nationale

*Contrôle en cours de formation : l'épreuve est organisée par le formateur à des dates définies par l'éducation nationale

Dans le cadre de la formation professionnelle, le CFA peut accueillir des candidats qui font le choix de ne valider que un ou plusieurs blocs de compétences. Dans ce cas le BTS Tourisme ne pourra pas être délivré toutefois une attestation de fin de formation précisant les compétences acquises sera remise au stagiaire.



TARIF :

La formation est financée par l'OPCO (opérateur de compétences) dont dépend l'entreprise qui vous accueillera. Pour information le coût contrat moyen annuel pour cette formation est de 7664€ mais la formation est gratuite pour l'apprenti.



LES METIERS :

- Agent de voyage.
- Chargé de promotion touristique.
- Animateur patrimoine.
- Chargé de mission tourisme.
- Réceptionniste.



LES POURSUITES D'ÉTUDES :

- Licence pro métiers du tourisme, commercialisation des produits touristiques.
- Licence pro métiers du tourisme, communication et valorisation des territoires.
- Licence pro guide conférencier.
- Ecole de commerce.
- Licence droit économie gestion.
- Bachelors marketing ou communication et évènementiel (au CFA ESCC).

CFA ESCC

Eure-et-Loir Campus
21 rue de Loigny la Bataille
28000 Chartres

